



L'alimentation du poulain orphelin

Le poulain orphelin nécessite une alimentation adaptée afin de se développer correctement. Voici les conseils pour conduire cette alimentation au mieux et permettre ainsi la bonne croissance et le bon développement à votre poulain.

par Catherine TRILLAUD-GEYL - Laetitia MARNAY-LE MASNE - | 02.01.2017 |



Niveau de technicité :



Les causes de l'orphelinat du poulain

Le poulain peut être définitivement orphelin (mort de la mère au poulinage ou peu de temps après, refus d'allaiter) ou provisoirement (ictère hémolytique, mammite) ou encore partiellement (lactation faible).

L'**adoption** permet de solutionner le premier cas, mais ne solutionne pas les deux autres, seul l'allaitement

artificiel apporte une solution à l'ensemble des cas.

Si le poulain n'a pas tété la mère à la naissance, il doit recevoir un **colostrum** de bonne qualité (>60g d'immunoglobulines/litre) évalué au préalable avec un **colotest**. Idéalement, 3 biberons de 300-350 ml chacun sont distribués à 2 h d'intervalle pour des poulains de sang; pour des poulains de races lourdes cette quantité peut être portée à 400-450 ml.

L'absorption du colostrum doit avoir lieu moins de 12h après la naissance. Ainsi, le passage des anticorps qu'il contient au poulain est assuré. L'idéal est de débiter la première tétée dès que le poulain présente un réflexe de succion, soit environ 2h après le poulinage.

Ce colostrum peut provenir d'une autre jument après congélation via une **banque de colostrum**. Le colostrum congelé doit être réchauffé à 40°, puis distribué à une température de 38°. Ne jamais le décongeler au micro-ondes qui détruirait les immunoglobulines. Il peut aussi être prélevé sur une autre jument venant de pouliner. Il existe également dans le commerce du colostrum équin de substitution fabriqué à partir d'immunoglobulines sériques.

L'allaitement artificiel

Le lait artificiel doit être distribué à l'aide d'un biberon en verre ou d'une bouteille à goulot étroit et d'une tétine en caoutchouc type « agneau ». En général, les seaux de poudre de lait artificiel contiennent une tétine appropriée. Dans le cas contraire, s'en procurer une auprès de son vétérinaire ou dans une coopérative agricole.



Le poulain doit présenter un réflexe de succion, et l'on ne doit pas forcer le poulain à boire, au risque de faire passer du lait dans les voies respiratoires.



Bien s'assurer que le poulain déglutit et que le lait ne coule pas à la commissure des lèvres. Le **réflexe de succion** peut être vérifié en faisant sucer son doigt enduit de lait au poulain. Pour faire téter le poulain, mettre celui-ci **en position debout** et **maintenir les naseaux au-dessus de la ligne des yeux**.

Si le poulain, après avoir manifesté des réflexes de succion et tété, s'affaiblit et refuse de boire le biberon suivant, appeler immédiatement le vétérinaire (entérotaxémies fréquentes chez le jeune).

Les biberons doivent être nettoyés avant chaque tétée, à défaut d'être stérilisés. Le lait ne doit pas être préparé à l'avance et tout lait non consommé doit être jeté.

A la naissance

Le poulain tète en moyenne 7 à 10 fois par heure. Les quantités ingérées à chaque tétée sont faibles (150-200g).

La production laitière d'une jument étant d'environ 2,5 à 3 kg de lait/100 kg de poids vif, ceci représente en moyenne 15 kg de lait pour une jument de sang et 20 à 30 kg de lait pour une jument de trait.

A l'âge de 6 mois, le poulain tète encore sa mère toutes les heures.

On s'efforcera de **faire téter le poulain le plus souvent possible dans les premiers jours** pour se rapprocher au maximum des conditions naturelles :

- Toutes les deux heures les deux premiers jours,
- Puis 8 tétées du 3ème au 6ème jours d'environ 500 à 600ml chacune.
- Au bout de la première semaine on peut passer à 6 tétées de 800 ml.

La deuxième semaine

On maintiendra 6 tétées en augmentant progressivement les quantités jusqu'à 1l par tétée. Par exemple : 2h, 6h, 10h, 14h, 18h, 22h.

La troisième semaine

On abaissera le nombre de tétées à 5 en supprimant la tétée de nuit et en distribuant des quantités pouvant aller jusqu'à 1,5l.

A un mois

On peut habituer le poulain à boire au seau en distribuant 4 repas de 3 litres chacun.

Cette accoutumance au seau peut être beaucoup plus précoce, certains poulains s'y habituent dès les premiers jours. On fera sucer les doigts enduits de lait au poulain et l'on trempera doucement les doigts dans le seau, pendant que le poulain tète. Cette opération nécessite un peu de patience, mais l'alimentation « à volonté » du poulain peut présenter des avantages. On fixera le seau (qui sera nettoyé chaque fois que le lait sera renouvelé) à hauteur du poitrail du poulain et on renouvellera le lait toutes les 4 puis 6 h.



A 2 mois

On peut passer à 3 repas de 5l et commencer à distribuer un aliment spécifique pré-sevrage (comportant des protéines de lait) à raison de 500 g au début pour arriver à : 1,5 kg à 3 mois, 2- 2,5 kg à 4 mois et 3- 4 kg à 6 mois. En parallèle, on réduira les quantités de lait distribuées pour réaliser un sevrage précoce à 4 mois. On peut même commencer à faire manger au poulain de petites quantités d'aliment dès l'âge de 1 mois, en lui présentant à la main, car il n'aura pas l'exemple de la mère.

Il est possible également de distribuer du foin d'excellente qualité (récolté tôt et dans de bonnes conditions) à volonté à partir de 2 mois. Le foin de luzerne est intéressant pour sa bonne valeur en protéines et son apport en lysine (acide aminé indispensable). Maintenir de l'eau propre à la disposition du poulain, ainsi qu'une pierre de sel

pur.

A 3 mois

3 repas de lait de 5 l chacun + 1,5 kg d'aliment complémentaire en 3 repas + foin

A 105 jours

3 repas de lait de 4 l chacun + 2 kg d'aliment complémentaire en 3 repas + foin

A 110 jours

2 repas de lait de 5 l chacun + 2,5 kg d'aliment complémentaire en 3 repas + foin

A 115 jours

1 repas de lait de 5 l + 2,5 kg d'aliment complémentaire en 3 repas + foin

A 120 jours

0 repas de lait + 3 kg d'aliment complémentaire en 3 repas + foin

On peut fabriquer l'aliment complémentaire à partir de céréales aplaties (orge, avoine), de poudre de lait (pour poulain, chevreau, veau ou agneau en s'assurant que ces deux dernières soient exemptes d'antibiotiques) et d'un complément minéral vitaminé (CMV) de type 8(P)/19(Ca), en utilisant la formule suivante :

- Céréales : 77%
- Poudre de lait : 20%
- CMV : 3%

Le coût de l'allaitement artificiel

Il est très élevé, mais on peut pratiquer un sevrage plus précoce encore (60 jours) sur des animaux de moindre valeur. Pour cela, il faut les habituer au seau dès la deuxième semaine et réduire progressivement la distribution de lait après 45 jours. Cependant, ce sevrage est délicat à réaliser du fait de la faible capacité d'ingestion du poulain.

Les quantités de concentrés ingérées peuvent atteindre 2kg/100 kg de poids vif, soit 2,5 kg distribués en 3 repas pour un poids de 125 kg à 60 jours, du foin de luzerne étant distribué à volonté, la distribution de concentré débutant dès l'âge de 2 semaines à raison de 200g/j. Les quantités présentées ci-dessus correspondent à celles distribuées à des poulains de sang, pour des poulains de race lourde, il conviendrait de multiplier ces quantités par 1,5.

Il est possible de se procurer le lait artificiel, soit auprès de vétérinaires, soit auprès de certaines maisons d'aliments. Chaque fabricant possède ses propres recommandations auxquelles il convient de se conformer, notamment en matière de dilution de poudre, pour limiter les risques de diarrhée ou de constipation. Tous les laits reconstitués contiennent environ 15 % de matière grasse et 22 % de protéines brutes.

Certains fabricants proposent du lait reconstitué, ou un aliment de complément lacté, ou les deux.

Si l'alimentation est bien conduite, le **poulain orphelin présentera le même développement à 6 mois que le poulain de même race élevé par sa mère.**



Mais attention aux problèmes de comportement, ne pas céder à la tentation de considérer le poulain comme un petit chien, ou une peluche géante. Le poulain orphelin doit impérativement **avoir un contact social avec d'autres chevaux** ou poney, au risque de développer un comportement anormal.

L'**adoption** lorsqu'elle peut être réalisée permet de répondre à ces deux préoccupations : permettre à la fois une alimentation et une socialisation convenables.

En savoir plus sur nos auteurs

- Catherine TRILLAUD-GEYL Ifce
- Laetitia MARNAY-LE MASNE Ifce



Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr
Date d'édition: 07 04 2020

Ressources à télécharger



Vi
dé
o

Comment limiter l'apparition d'ostéochondrose ?

